



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 24 décembre 2009

PLACE DE LA BRÈCHE - RÉALISATION DU
PARKING SOUTERRAIN ET DES ESPACES
PUBLICS - AUTORISATION DE SIGNATURE DU
MARCHÉ OPC

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 décembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Hüseyin YILDIZ -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Gaëlle MANGIN
- Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nathalie SEGUIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Julie BIRET -

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

**PLACE DE LA BRÈCHE - RÉALISATION DU PARKING SOUTERRAIN
ET DES ESPACES PUBLICS - AUTORISATION DE SIGNATURE DU
MARCHÉ OPC**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Sur le projet de centre ville, plusieurs études croisées ont appuyé la réflexion globale en faveur de la mobilité, de l'habitat, du patrimoine, des espaces publics, du développement économique, visant à offrir un cadre de vie agréable.

Le groupement mandaté par le Studio Milou Architecture assure la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la place de la Brèche, intégrant notamment les travaux du parking et des espaces publics. Un marché de mandat de maîtrise d'ouvrage est confié à Deux-Sèvres Aménagement pour le suivi des travaux au nom et pour le compte de la Ville de Niort.

Par délibération du 16 novembre 2009, le Conseil municipal a élu les élus membres chargés d'examiner les offres pour la mission d'Ordonnancement – Pilotage et Coordination. Cette mission d'OPC permettra de garantir la maîtrise des délais de réalisation.

Le jury réuni le 11/12/2009 a procédé au classement des offres issues de cette consultation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Attribuer le marché OPC à Ouest Coordination pour un montant de 97 959,00 € HT, soit 117 158,96 € TTC ;
- Autoriser Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer le marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	32
Contre :	0
Abstention :	11
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE